

agression au scalpel à la gorge

Par GeoVille94, le 15/07/2019 à 10:47

Bonjour j'ai subi une agression au scalpel à la gorge lors d'une sortie au restaurant avec des amis. J'ai eu 18 points de suture et depuis lors mes nuits sont ponctuées de cauchemars. Je dois passer au tribunal aujourd'hui et mon avocate me demande quel montant d'indemnisation je compte réclamé. Je n'ai pas trop d'idée à ce sujet.